Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 8 août 2013

Communiqué de presse

Gestion de la sécheresse en Essonne – premières restrictions sur les usages de l'eau des rivières Orge et Rémarde (alerte)

Malgré un hiver et un printemps arrosé, le niveau des rivières baisse dans le département, ce qui est usuel en cette période de l'année. Les débits de la rivière Orge ont ainsi franchi le seuil d'alerte ce qui nécessite de prendre des **mesures de restrictions** de premier niveau pour l'état d'alerte conformément aux dispositions prévues par l'arrêté cadre du 23 mai 2013 sur l'Orge, la Rémarde et leurs affluents, à l'exception de l'Yvette et ses affluents.

Les mesures de restriction des usages de l'eau prélevée dans ces rivières s'appliquent dans les communes de l'Essonne figurant en annexe à l'arrêté n°2013-DDT-SE 306 du 8 août 2013 qui est consultable en ligne sur :

http://www.essonne.pref.gouv.fr/fre/Publications-legales/Arretes/Eau-arretes-prefectoraux

et sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/Point-situation-secheresse.html

L'arrêté impose des restrictions **aux usages domestiques, agricoles ou industriels de l'eau provenant directement des rivières concernées**, et des sanctions peuvent être appliquées. Pour les communes du nord du bassin dont l'eau potable distribuée provient de la Seine, les usages de l'eau provenant du réseau d'eau potable ne sont en revanche pas restreints.

Les restrictions seront levées dès qu'une remontée marquée des débits des rivières aura été constatée et, en tout état de cause, au plus tard le 31 octobre 2013.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr